# Formation de 40h à l'ETP

**Cette formation est obligatoire pour dispenser un programme d'Éducation Thérapeutique du Patient (ETP)**

L'Education Thérapeutique du Patient (ETP) fait partie intégrante du parcours de soin des personnes atteintes de maladies chroniques.
Cette formation vous permettra de développer des compétences requises pour dispenser l'ETP, conformément à la réglementation. Elle respecte les critères de qualité de l'Agence Régionale de Santé (ARS) et de la Haute Autorité de Santé (HAS), s'appuie sur les valeurs de la promotion de la santé et prendra en compte les préoccupations des participant(e)s.

## Modalités

**Public :**
Cette formation s'adresse à tout professionnel ou patient souhaitant intervenir, mettre en place ou participer à un programme d'ETP (médecin, pharmacien, cadre de santé, IDE, psychologue, éducateur sportif, ergothérapeute, diététicien, kinésithérapeute, personnes atteintes de pathologie(s) chronique(s), etc.) ; Formation accessible aux publics en situation de handicap.

**Intervenants** :
Dr Aurélie ROUSSEAU, Mme Céline GORCE, Mme Aurélie TUR MORENO, M. Stéphane DEVERS

**Durée** : 42 heures : 3 jours en distanciel + 3 jours en présentiel

**Lieu** : Les formations sont dispensées au Centre Hospitalier de Bourg en Bresse mais possibilité de dépacement sur site.

**Tarif :**
**1000 €**/pers. pour les 6 jours de formation
Les frais de repas et de transport restent à la charge du participant

**Prérequis :**
Aucun

*UTEP - CH Fleyriat - 900 Route de Paris - 01000 BOURG EN BRESSE*
*04 74 45 46 97 ou 04 74 45 46 18 - utep@ch-bourg01.fr*

**<u>Inscription</u> :**

Si vous êtes professionnel de santé salarié d'un établissement de santé, la formation peut être prise en charge dans le cadre de la **formation continue**.

Si vous n'entrez pas dans le cadre d'une prise en charge par un service de formation continue, ou pouvez y prétendre au titre d'une activité libérale, merci de nous contacter par mail.

## Objectif de la formation

Acquérir ou renforcer les connaissances et compétences requises pour dispenser l'ETP :

- Élaborer et participer à un programme d'éducation thérapeutique
- Expliquer le bénéfice de l'éducation thérapeutique
- Acquérir et/ou renforcer des compétences relationnelles, pédagogiques et d'animation pour conduire des actions d'ETP dans des contextes variés (séances individuelles, animation de groupes, etc.)
- Choisir et utiliser des méthodes et des outils pédagogiques adaptés aux personnes atteintes de maladie(s) chronique(s), aux objectifs et aux situations d'éducation
- Évaluer les activités éducatives mises en œuvre et suivre l'évolution des compétences des personnes atteintes de maladie(s) chronique(s)
- Identifier le cadre réglementaire dans lequel se développent les programmes d'ETP et répondre aux exigences des tutelles.

## Méthode pédagogique

- Alternance d'apports théoriques, travaux de groupes, échange de pratiques, jeux de rôle, mise en situation
- Mise à disposition de supports pédagogiques, documentations, bibliographie.

**<u>Suivi de la progression pédagogique et évaluation des résultats</u> :**

Une appréciation des connaissances acquises sera réalisée pendant la formation, à l'aide de questions ou de mises en situation, pour s'assurer de la compréhension et de l'approbation des contenus par les stagiaires.

A la fin de la formation, les stagiaires évalueront l'atteinte des objectifs et la qualité de la formation.

La vérification de la participation des stagiaires sera assurée en présentiel et en distanciel.

A l'issue de la formation, une attestation de présence sera remise à chaque stagiaire ainsi qu'une attestation de formation. Une absence en tout ou partie de la formation ne nous permettra pas de délivrer cette attestation.

## Contenu

- ***J1 - Module e-learning : Cadre et repère puis mise en œuvre d'un programme ETP***
  - Définition, objectifs et finalités de l'éducation thérapeutique
  - Contexte législatif et réglementaire de l'ETP
  - Les 4 étapes de la démarche éducative
  - Maladies chroniques et changements

- ***J2 - Module e-learning : La posture éducative***
  - Prise en compte des croyances/représentations dans l'accompagnement
  - Compétences de bases : écoute, empathie et langage non verbal
  - Techniques de base : questions ouvertes et reformulation
  - Introduction au Bilan Éducatif Partagé (BEP)

- ***J3 - Module e-learning : Motivations et compétences***
  - Les approches d'inspiration motivationnelle
  - Le discours du changement
  - La motivation au changement
  - Définition et explicitation des référentiels compétences patient (compétences d'auto-soin et compétences psychosociales)

- ***J4 - Présentiel : Le bilan éducatif partagé***
  - Revue rapide des acquis des séances de e-learning
  - Approfondir les différentes dimensions du Bilan Éducatif
  - Conduire un entretien de Bilan Éducatif Partagé (mise en pratique)
  - Synthèse du Bilan Éducatif Partagé

- ***J5 - Présentiel : Construction et animation d'ateliers ETP***
  - Les différents types de savoirs mobilisés en ETP
  - Comprendre / maîtriser la construction d'une séquence d'apprentissage en ETP
  - Identifier les techniques et outils d'animation

- ***J6 - Présentiel : L'évaluation***
  - Connaître et maîtriser les règles de base d'animation de groupes
  - Place du patient expert
  - Animation d'un atelier
  - Comprendre / maîtriser les objectifs et composantes de l'évaluation
  - Explorer la conduite de l'entretien d'évaluation partagée